AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE\_107\_2021-BF

Regu le 20/12/2021

# Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 DECEMBRE 2021**

07 - Objet: BUDGET PRINCIPAL 700 - DECISION MODIFICATIVE N°5

N° Ordre: DE-107-2021

Rapporteur: Nicolas CHOISNEL, vice-président aux finances

Nomenclature 7.1.2 Finances locales-décisions budgétaires – décision modificative

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Feugarolles, après convocation du 08 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

### Membres présents (41) :

Andiran: M. Lionel LABARTHE

Barbaste: Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

**Bruch: M. Alain LORENZELLI** 

Buzet-sur-Baïse: M. Jean-Louis MOLINIE Calignac: Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALLILO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontioie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac: MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERE

Le Fréchou: M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut: M. Francis MALISANI Moncrabeau: M. Nicolas CHOISNEL Montgaillard: M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac: Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY (absent pour

le point 17), Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompley: -

Poudenas: M. Jean de NADAILLAC Réaup-Lisse: M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie: -Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUB!RON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne: Mme Laurence BENLLOCH Xaintrailles: Mme Michèle AUTIPOUT

### Membres absents ayant donné procuration (6) :

Barbaste: M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

AR PREFECTURE 047-200068948-20211215-DE\_107\_2021-BF Regu le 20/12/2021

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Nicolas LACOMBE

Membre absent excusé (4):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac: M. Georges BARBARA

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (3):

Le Nomdieu: M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Pompiey: M. Jean-Pierre SUAREZ

Saint-Vincent-de-Lamontjoie: M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 41

Votants: 47

Absents: 13

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre »: 0

- Dont représentés : 6

- Dont abstention: 0

Des ajustements de crédits sont nécessaires pour assurer les écritures comptables de fin d'année.

Ces ajustements sont générés par ce qui suit :

L'augmentation des tarifs du carburant

Les intempéries et en particulier les inondations qui ont générées d'importants travaux d'entretien

Des travaux d'entretien de la voirie

## Il convient d'effectuer les modifications de crédits comme suit :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre		Article	Libellé article	fonction	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère générale	60622	Carburants	822	28 000,00 €	
		61521	Entretien des terrains	831	77 000,00 €	-
		615231	Entretien de la voirie	822	46 000,00 €	
022	Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	01	-151 000,00 €	
					0,00 €	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

▶ D'accepter la modification de crédits conformément à l'exposé ci-dessus.

### AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE\_107\_2021-BF Regu le 20/12/2021

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

> > TÉ de

ALBRET COMMUNAUTÉ

47600 NERAC A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI